

Procédure d'accès au statut d'auditeur libre au sein de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée de s'inscrire à l'université pour y suivre des cours ou acquérir un complément de culture personnelle. Le statut d'auditeur libre est accessible à toute personne intéressée sans condition préalable de niveau, ni de diplôme sans examen d'entrée.

L'auditeur libre ne bénéficie pas du statut d'étudiant, il n'a donc pas accès aux avantages liés à ce statut (bourses, logement universitaire, sécurité sociale étudiante à l'exception de l'accès aux ressources documentaires).

L'inscription est subordonnée au paiement de frais de dossier, ainsi qu'un droit d'accès à la bibliothèque universitaire. Le montant a été fixé par le CA de l'Université à 100 euros pour l'année universitaire 2017-2018 (CA du 06/03/2017 - délibération 2017/03/CA-026).

L'inscription confère le statut d'auditeur libre et donne lieu à la délivrance d'une carte précisant cette qualité.

L'auditeur libre est autorisé à suivre les cours magistraux auxquels il est inscrit, sans obligation d'assiduité. La participation aux TD (travaux dirigés) peut être autorisée sur demande et sous réserve des places disponibles. En revanche, il ne peut pas participer ni aux Travaux Pratiques ni aux examens ni se voir attribuer de notes pour rendu de travaux. Il ne peut recevoir aucune attestation de niveau ni d'assiduité.



FICHE D'INSCRIPTION D'AUDITEUR LIBRE - Année 2019/2020

N° INE : N° APOGEE : Réservé à l'administration
Nom : Prénoms :
Date de naissance : Lieu : Département :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :
Profession :
Dernière formation suivie :
Etablissement : Année :

Enseignements souhaités :

Table with 3 columns: Composante, Formation, Unité d'enseignement. Multiple empty rows for data entry.

AVIS DU RESPONSABLE DE LA FORMATION : [] Favorable [] Défavorable
Motif :
Toulouse, le : Signature

AVIS DU RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE : [] Favorable [] Défavorable
Motif :
Toulouse, le : Signature

DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE : [] Favorable [] Défavorable
Motif :
Toulouse, le : Signature

- 1. Document à faire signer par le responsable de la formation et le responsable de la composante
2. Puis rapporter ou renvoyer, accompagné d'une photo d'identité, à l'adresse suivante :
Université Toulouse III - Paul Sabatier - DEVE - Scola rité Générale
Bâtiment administratif central - bureau 17
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 4